

Rapport de la rencontre annuelle 2014 de la Section québécoise de l'ACBM

de Houman Behzadi

Note de la rédaction : Vous trouverez ci-dessous la traduction du rapport original publié dans la Revue de l'ACBM, vol. 42, no 3 : [Section québécoise de l'ACBM / Quebec Chapter of CAML: 2014 Annual Meeting Report](#). / Editor's note: The following is a French version of the original report as published in CAML Review vol. 42, no. 3: [Section québécoise de l'ACBM / Quebec Chapter of CAML: 2014 Annual Meeting Report](#).

La rencontre annuelle 2014 de la Section québécoise de l'ACBM (SQACBM) s'est tenue le vendredi 31 octobre 2014 à la bibliothèque de l'Université Laval. Il s'agissait de la première rencontre des membres de la SQACBM depuis 2012; ceux-ci s'étaient alors réunis à la Grande Bibliothèque, à Montréal. Or, des difficultés de logistique ont motivé le comité organisateur soit à remettre la réunion de l'automne 2013 au printemps suivant, soit à faire une seule rencontre pour les années 2013 et 2014. Après avoir considéré attentivement les résultats du sondage demandant aux membres de lui faire part de leurs préférences quant à la date et au lieu de la réunion suivante, le comité organisateur a décidé de ne prévoir qu'une seule rencontre. Puisqu'elle se tenait à Québec cette fois-ci, beaucoup de nouveaux membres ayant été incapables de participer aux réunions à Montréal ont pu y assister.

La rencontre de 2014 s'est distinguée des précédentes en ce qu'elle comprenait un volet formation. Daniel Paradis, de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), a présenté un atelier de trois heures portant sur le catalogage des enregistrements audio d'après RDA. La séance s'adressait aux catalogueurs qui connaissaient déjà le catalogage des enregistrements audio en format MARC 21, d'après les RCAA2. M. Paradis a fourni une explication détaillée des changements majeurs et des nouveaux règlements de RDA, et a distribué un document sur lequel figuraient douze exemples de fiches bibliographiques d'enregistrements sonores, selon RDA. Durant l'atelier, il a répondu aux questions des participants.

Tous se sont ensuite réunis pour le dîner et l'Assemblée générale. Au cours de cette dernière, Daniel Paradis a parlé de son travail relatif au nouveau site Web de la section québécoise, qui doit bientôt être lancé. On y a aussi procédé à des élections afin de pourvoir les quatre postes du conseil d'administration de la SQACBM. Puisque nous avons terminé notre mandat de deux ans, Benoit Migneault (BAnQ) et moi nous sommes retirés du conseil. Daniel Paradis et Mélissa Gravel (Université Laval) ont été réélus. Marc-André Goulet (BAnQ) et Rémi Castonguay (UQÀM) ont été élus, devenant ainsi les nouveaux membres du CA. Veuillez consulter [le site Web de la section](#) pour en apprendre davantage sur le poste que détient chacun des membres.

Houman Behzadi est le bibliothécaire responsable du développement de la collection de musique aux bibliothèques de l'Université de Toronto.

Marc-André Goulet a ouvert la séance de l'après-midi en nous faisant connaître ce que la BANQ et diverses bibliothèques de musique en Amérique du Nord et en Europe peuvent diffuser en continu sur les plans audio et vidéo. M. Goulet nous a révélé les résultats de ses récentes recherches portant sur le modèle en évolution de collecte de données audio et vidéo. Il nous a également parlé de la baisse des ventes de CD, ainsi que de la tendance graduelle des consommateurs à s'inscrire à des services de diffusion plutôt qu'à acquérir des enregistrements audio traditionnels.

Ma présentation a traité de la création d'une collection de musique persane aux bibliothèques de l'Université de Toronto. Il s'agit d'un projet auquel je travaille à l'heure actuelle. Au cours des dernières années, on a remarqué une plus grande implication de la collectivité persane torontoise sur les scènes musicale et culturelle de la ville. Le programme d'ethnomusicologie important de la faculté de musique de l'Université de Toronto a attiré de nombreux diplômés qui s'intéressent à l'étude de la musique persane, et dont la recherche profiterait d'une riche collection de musique persane, créée avec soin. De plus, ce projet cadre avec les objectifs et les mandats que s'est fixés le Music Library Association's Collection Development and Resource Sharing Committee (Comité sur le développement des collections et le partage des ressources de la Music Library Association), qui soulignent l'importance de créer des collections de musique provenant de régions géographiques dont le climat politique est tendu. Après avoir présenté un aperçu historique de la musique en Iran, j'ai parlé des points saillants de mon voyage à Téhéran, au début de 2014. J'y ai rencontré plusieurs éditeurs de musique et disquaires, qui m'ont appris qu'une bonne partie du travail des érudits de la musique et des musiciens persans est absente des grandes collections de recherche en Amérique du Nord.

Pendant la table ronde, les participants ont discuté des meilleures pratiques relatives à la gestion de divers formats plus exigeants, présents dans les bibliothèques de musique. Benoit Migneault nous a fait voir un nouveau coffret à CD et à DVD dont on pourrait se servir dans la section de la musique et des films de la Grande Bibliothèque afin d'économiser de l'espace. J'ai soulevé le sujet des partitions numériques dès l'origine et des difficultés qu'elles engendrent pour les bibliothèques, de l'achat à la manutention du fichier électronique, en passant par les questions de copyright, etc. Si certains bibliothécaires ont découvert des approches novatrices, aucune pratique durable n'a encore été définie.

La troisième présentation de l'après-midi, qui devait traiter d'un projet d'indexation à la bibliothèque de musique de l'Université Laval, a été annulée parce que l'un des conférenciers était absent. La dernière activité au programme consistait à visiter le 4^e étage de la bibliothèque de l'Université Laval, récemment rénové.

Mélissa Gravel et le personnel de la bibliothèque de musique avaient organisé une réception chaleureuse pour clôturer l'événement.

Traduction : Marie-Marthe Jalbert | Révision : Marie-Andrée Gagnon